

MAIRIE  
DE  
**COUTURE D'ARGENSON**  
**79110**

Tél. 05.49.07.87.22

Fax. 09.82.11.07.94

Nombre de conseillers : 9

Présents : 8

Votants : 8

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit décembre à 20h30, le conseil municipal de la commune de Couture d'Argenson, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M Jacques QUINTARD, Maire.

**Etaient présents** : J. Quintard, J. Daniaud J. Liuzzi, J. Pognaud, E. Fraignaud, Ph. Thinon, J. Douit, C. Collardeau.

**Absent** : B. Louineau.

**Secrétaire de séance** : J. Douit.

Le quorum étant atteint le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

**Convocation du** : 13 décembre 2017.

**\* AVIS ENQUETE PUBLIQUE DES EOLIENNES DE SAINT FRAIGNE**

Mr le Maire expose au conseil municipal que l'arrêté préfectoral du 3 novembre 2017 a ordonné une enquête publique dans la Mairie de SAINT FRAIGNE, sur la demande d'autorisation unique présentée par la société SAS FERME EOLIENNE DE SAINT FRAIGNE pour être autorisée à construire et exploiter un parc éolien composé de 10 aérogénérateurs.

Cette enquête se déroule du 27 novembre au 28 décembre 2017.

Mr le Maire invite le conseil municipal à donner son avis sur cette demande.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

**\* INFORMATIONS COMMUNES NOUVELLES**

Suite à une réunion informelle le 8 décembre 2017 à Loubillé, une réflexion a vu le jour pour le regroupement des communes de Couture, Villemain, Loubillé, Aubigné, Loubigné, Crézière et La Bataille. Compte tenu des données légales en vigueur et les potentialités administratives évoquées, le conseil a décidé pour l'instant d'attendre tout en restant vigilant sur les opportunités qui peuvent se développer au cours de l'année 2018.

Au cours de la discussion, il a été évoqué le rapprochement de Bouin, Ardilleux et Hanc.

## **\* MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Pendant les travaux relatifs à la cantine de l'école de Couture D'Argenson qui débuteront le 8 janvier 2018, la commune met à disposition des enfants et du personnel sa salle des fêtes pour le déjeuner des scolaires. Les travaux devraient durer 17 mois environ.

### **\*QUESTIONS DIVERSES :**

\*Horaires d'ouverture de la bibliothèque : les horaires d'ouverture au public ont été modifiés sans l'accord du conseil. Ce dernier demande que l'on revienne à la situation précédente, basée sur les heures de fonctionnement de la poste.

Par ailleurs, le conseil accepte un élargissement du temps d'accueil au public les mercredi et vendredi après-midi.

Rappel : la gestion administrative des livres est sous la responsabilité de Mme BOUREAU. Les bénévoles ont pour mission de lui apporter leur aide.

Aménagements : Compte tenu de l'insuffisance de rangement, des étagères des anciens locaux devront être déménagées, pour être installées dans la nouvelle salle.

Prix abonnement : Attendre la mise en réseau pour déterminer le montant éventuel de l'abonnement.

\*Noms des rues :

Pour les lieudits Bois Clément, les Ferroux, Jaillon et Salignac : revoir en 2018.

A Couture d'Argenson le 18 décembre 2017  
Le Maire, J. Quintard